

**TRADUIRE L'ARCHITECTURE.  
TEXTE ET IMAGE : UN PASSAGE VERS LA CRÉATION ?**

Robert Carvais, Valérie Nègre,  
Jean-Sébastien Cluzel, Juliette Hurnu-Bélaud (dir.)  
Éditions A. et J. Picard, Paris, 2015, 296p.

**Daniela HĂISAN<sup>1</sup>**

Après le « tournant quantitatif » des années 60 et le « tournant culturel » des années 80, les chercheurs des humanités commencent à s'intéresser de plus en plus, nous semble-t-il, au « tournant spatial » (Soja, 2000) qui, en dehors de l'approche nécessairement interdisciplinaire qu'il suppose, ne pourrait jamais être envisagé que d'une façon intrinsèquement sociologique. Cette préoccupation liée au « sens spatial » est visible surtout dans l'essor comparatiste, les arts et les sciences étant pris ces derniers temps en tandems des plus divers et des plus inattendus.

Des études et des livres traitant à la fois du domaine des spatialités architecturales et de la traduction, incompatibles à première vue, il y en a peu pour le moment. Toutefois, *Architecture's Pretexts : Spaces of Translation* (Aarati Kanekar) et *Traduire l'architecture* (Carvais *et al.*), parus tous les deux en 2015, montrent, à partir de positions différentes, que nous aurons toujours une meilleure appréciation d'un domaine si nous l'éclairons de près à travers un autre.

*Traduire l'architecture*, qui fait l'objet de ce compte-rendu, est le résultat d'un cycle de journées d'études (les 13 novembre 2009, 15 décembre 2011 et 17 janvier 2013) qui visaient à « rendre compte des pratiques de la traduction dans le domaine du livre d'architecture, sur la longue durée. » (*Avant-Propos*, 7). Ce volume, co-dirigé par Robert Carvais, Valérie Nègre, Jean-Sébastien Cluzel et Juliette Hurnu-Bélaud, est un édifice bien symétrique, son architecture reposant sur une mise en pages très homogène (deux colonnes) et une structure bipartite (les annexes – *l'Avant-Propos*, les *Remarques sur quelques particularités de la traduction en architecture*, la *Postface* et *l'Index* – exceptées, le contenu est divisé en deux parties à peu près égales). Le double ne se limite guère à la surface ; on va le rencontrer dans la pierre angulaire même du livre, à savoir le fait qu'il tourne toujours autour de deux sens du mot « traduction », mais aussi parce qu'il y a deux langues de rédaction (français, anglais), parce qu'il s'agit toujours de deux langues envisagées par les contributeurs etc.

Ce livre constitue un impressionnant recueil de contributions très soigneusement sélectionnées qui a pour fil conducteur l'idée que l'architecture

---

<sup>1</sup>Université « Ștefan cel Mare », Suceava, Roumanie, daniella.haisan@gmail.com.

est « métaphoriquement consubstantielle à l'idée de traduction » (*Postface*, 274). Les auteurs – architectes de formation (Valérie Nègre, Isabelle Gournay, Lucian Constantinescu, Masatsugu Nishida etc.) ou architectes-photographes-journalistes (Jean-Sébastien Cluzel) ; historiens : du droit (Robert Carvais), de l'art (Michaël Decrossas, Juliette Hurnu-Bélaud), de l'architecture (Eleonora Pistis) ; professeurs : d'architecture (Christoph Schnoor), d'art (Torsten Meyer), d'histoire (Véronique Samuel-Gohin), de littérature française et de traduction littéraire (Muguraș Constantinescu) ; médiévistes (Philippe Bernardi) – sont tous animés du même *genius loci* (Norberg-Schulz, 1980), peu importe d'où ils (pro)viennent : des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Roumanie, des Pays-Bas ou du Japon. Quelle illustration plus éloquente que la *Tour de Babel* (mise en couverture, d'après Maarten van Heemskerck, BNF, estampes) pour illustrer l'hétérogénéité de cet ensemble de spécialistes à la recherche d'une nouvelle langue « adamique » qui, temporairement du moins, pourrait assurer la conjugaison efficace de l'usage des langues et l'acte de bâtir ? Robert Carvais synthétise admirablement l'essence de ce rencontre dans la *Postface* du livre : « [S]ans langage unique (ou communication entre les peuples), toute architecture est impossible. [...] [L]a naissance de la pluralité des langues est représentée par l'édification d'une tour architecturée. Qu'elle soit régulière ou chaotique, la construction demeure toujours inachevée, comme l'est toujours la traduction d'une œuvre, car celle-ci pourra toujours être complétée, améliorée, décontextualisée ou tout simplement renouvelée, voire retraduite. [...] Les grandes questions théoriques traversant la science de la traduction se posent naturellement en matière architecturale. » (274)

Si c'est « le déplacement de livres d'un pays à l'autre, d'une époque à l'autre, et parfois simplement d'une maison d'édition à l'autre que les auteurs de cet ouvrage examinent » (Valérie Nègre, *Remarques sur quelques particularités de la traduction en architecture*, 9), il n'en demeure pas moins vrai que le « tournant spatial » suppose, presque par définition, un regard rétrospectif, et alors *Traduire l'architecture* va jusqu'au bout, traitant y compris des origines de l'architecture, que l'« architecture » soit un domaine ou qu'elle soit un mot. D'ailleurs, les contributions couvrent diverses époques et cultures, du Moyen Âge (il y a peu de références à l'Antiquité) jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle au plus tard.

Au seuil du livre, le lecteur apprend que le terme « traduction » a été pris au sens large, « non seulement comme une technique littéraire (traduire un texte d'une langue à une autre), mais aussi comme une pratique d'adaptation des textes et des images, d'une édition à une autre, d'un milieu ou d'un champ de connaissance à un autre (traduire au-delà de la langue). » (*Avant-Propos*, 7) Le « bicamér(al)isme » du livre reflète ce choix. La première partie, composée de 11 articles, dont un seul en anglais, est intitulée *Traduire, d'une langue à l'autre*. La deuxième partie, qui comprend 10 articles dont 3 en anglais, traite de *La traduction comme pratique créative*.

Dans son article, « *Sive gallice* ». *Quelques réflexions sur la référence à la langue vernaculaire dans les conventions notariales en latin*, qui ouvre le recueil, Philippe Bernardi parle d'une pratique architecturale quotidienne, à savoir la rédaction de contrats notariaux, opération qui présentait, à certaines époques (la fin du Moyen Âge) et dans certaines régions (Provence), la particularité de s'accompagner du passage de la langue vernaculaire à la langue des textes officiels. Si le latin était la langue de rédaction des actes notariés, il n'était pas rare que, dans les textes en latin, certains termes soient comme traduits par un mot en provençal introduit par les conjonctions *sive* ou *seu* (ou, soit), voire par le terme *gallice* (en langue « gauloise » par opposition au latin), ou bien par des expressions : *vulgariter appellatus, dictus vulgariter* etc. Un exemple concret : dans un contrat de fourniture de pierre de taille qui date de 1407, un notaire marseillais parle de « pierres blanches bonnes et suffisantes dites vulgairement Ossors » (*lapidibus albis bonis et sufficientibus dictis vulgariter ossors*) (22). Ce cas de « superposition » des langues n'est pas, dit l'auteur, un simple redoublement mais une « citation » des termes originaux de l'accord.

Toujours du rôle du latin dans la constitution de l'architecture et de sa théorie nous parle Pierre Caye dans une étude de cas sur *De re aedificatoria* de Leon Batista Alberti. Ici se pose la question de la traduction « bien plus en amont sous l'aspect du passage du grec au latin, qui correspond bien aux problèmes que pose la terminologie scientifico-technique à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance. » (30) Pourquoi de nouveau le latin ? La réponse de Pierre Caye renvoie à Dante : « Parce que le latin est la seule langue à la disposition de la Renaissance capable d'illustrer les arts et les techniques, de les illustrer au sens **dantesque** du terme, *i. e.* de leur donner du lustre. » (34) (c'est nous qui soulignons)

Olga Medvedkova fait l'*Histoire d'un échec* lorsqu'elle analyse la version française d'une œuvre de plus de huit cents pages, *Idea dell'architettura universale*, qu'avait été publiée en 1605 par Scamozzi, grand érudit et savant antiquaire italien. Paradoxalement, l'original tombe vite en oubli, tandis que la première traduction complète vers le français, due à Jean-François Félibien, aussi maladroite et banale qu'elle soit, suscite beaucoup d'intérêt et beaucoup de débats en Europe, surtout en France. Le traducteur, second fils d'André Félibien, fameux historiographe du Roi (Louis XIV), n'est guère à la hauteur du père. « Autant les écrits d'André Félibien sont reconnus comme faisant partie des textes classiques de la théorie architecturale française, autant les travaux du fils sont peu utilisés par les historiens de l'architecture. » (42) Mais ce qui retient notre attention, outre ce cas tout à fait intéressant dans l'histoire de la traduction, c'est la conclusion que tire Olga Medvedkova, véritable axiome traductif :

Toute traduction est, en soi, une justification. Pour naturaliser un « étranger », pour l'introduire dans un nouveau cadre national et culturel, en le faisant parler une nouvelle langue, il faut l'en croire digne. Dans le domaine de l'architecture, il faut, qui est de plus, le croire digne de devenir modèle, de servir d'original, d'être copié. Une fois tel architecte « traduit » en texte et en image, il devient objet d'imitation : il faut donc, avant de le traduire, prévoir son impact et cela non seulement sur les esprits, mais encore et surtout sur les mœurs et les usages du pays d'accueil. (46)

Martin Pozsgai propose une étude sur *La traduction du Cours d'architecture de D'Aviler par Leonhard Cristoph Sturm*. Le manuel, paru en 1691, décrit les éléments les plus divers de la construction et du décor architectural, de la distribution à la décoration et aux matériaux. La traduction du premier tome paraît huit ans plus tard, et il est fort probable que ce travail de traduction en allemand du *Cours* ait incité Sturm, le traducteur (un professeur de mathématique à l'académie du duché de Brunswick-Wolfenbüttel), à visiter Paris. Chose étonnante, Sturm n'a jamais traduit le deuxième tome, un dictionnaire d'Aviler expliquait en détail une foule de termes techniques. Martin Pozsgai analyse de manière systématique le titre, l'avant-propos du traducteur, les illustrations, et finalement le texte dans autant de sous-chapitres de son article, pour arriver à la conclusion que la traduction n'est qu'apparemment fidèle à la source, à cause, par-dessus tout, d'une tendance de Sturm à germaniser les mots (voir « Architrav », « Fries » ou « Corniche »).

À partir d'un manuel de Christian Wolff et du *Précis* de Jean-Nicolas-Louis Durand et la traduction de l'un en français et de l'autre en allemand, Véronique Samuel-Gohin montre dans quelle mesure de simples adaptations terminologiques, calquées sur la langue des praticiens susceptibles de faire usage du manuel, peuvent trahir l'intentionnalité du texte initial (*Terminologie et concepts d'architecture entre l'allemand et le français*, 61-72).

Valérie Nègre s'attache à évaluer la traduction en italien du *Traité théorique et pratique de l'Art de bâtir* de Jean Rondelet, un texte classique de la littérature architecturale. Publié initialement de 1802 à 1817, l'ouvrage jouit d'un exceptionnel succès pour un livre technique, avec pas moins de dix-sept éditions parues en 1885 seulement. Quant à sa version italienne, elle est résultat de la volonté du traducteur de faire l'œuvre de l'architecte français une œuvre italienne (« *farla italiana* ») (76).

Le même traité de Jean Rondelet fait l'objet de l'analyse de Torsten Meyer qui, en revanche, s'occupe d'une version allemande de l'*Art de bâtir*, notamment de l'aspect paratextuel de la traduction (*Reading Footnotes and Comments. Some Remarks on the German Translation of Jean Rondelet's Traité théorique et pratique de l'Art de bâtir*). Dans ce cadre, il identifie une typologie de prédilection de notes de bas de page : corrections (des erreurs supposées de l'original), discussions, additions, traductions et comparaisons.

Si, de nos jours, traduire l'expression « architecture romane » ne pose aucune difficulté, il n'en va guère de même au début du XIX<sup>e</sup> siècle, nous

montre Lei Huang, quand l'érudit normand Charles de Gerville choisit le terme « roman » pour désigner l'un des grands styles médiévaux d'Occident qui avaient été, depuis la Renaissance, indifféremment qualifiés de « gothiques » (97). Cette question très ponctuelle de terminologie est traitée avec beaucoup de sérieux dans un article dont le titre est aussi explicite que synthétique : *L'invention de l'expression « architecture romane » et ses traductions : réception d'un terme architectural et stylistique dans l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle.*

*La terminologie architecturale roumaine au XIX<sup>e</sup> siècle. Traductions du lexique architectural français* est le fruit d'une collaboration entre Muguraș Constantinescu (traducteur du français vers le roumain, critique et théoricien de la traduction) et Lucian Constantinescu (membre de l'Ordre des Architectes Roumains) et le seul article muni d'une exergue : « L'absence d'un dictionnaire de termes spéciaux est ressentie par tout homme qui s'intéresse à la technique... » La citation appartient en fait à Ion Socolescu (1856-1924), un des promoteurs de l'architecture comme discipline académique dans une Roumanie qui, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'était placée définitivement sous le signe de la modernisation. Socolescu, architecte et ingénieur, démontre, en tant que fondateur et directeur de la première revue d'architecture, intitulée *Analele arhitecturii și ale artelor cu care se leagă* (*Annales des architectures et des arts connexes*), un esprit profondément préoccupé qui, par cette revue, comme par une sorte de document programmatique, s'efforce à donner une forme et une place à la terminologie architecturale et à d'autres questions relatives à l'architecture.

Le corpus d'étude, composé des numéros de ce périodique parus entre 1890 et 1894 (lorsque cesse provisoirement la parution de la revue), à raison de douze par an, comporte des rubriques consacrées aux sujets récurrents tels les concours internationaux d'architecture, la restauration de bâtiments anciens, la construction rurale, l'architecture religieuse, le style national, les matériaux de construction. Mais ce qui est fort intéressant dans cette revue, c'est une rubrique à part, *Dicționar de termeni speciali întrebuințați în arte și construcții* (*Dictionnaire des termes spéciaux utilisés dans les arts et dans le bâtiment*), à travers laquelle Socolescu se propose d'identifier (sinon d'anticiper) les besoins d'ordre lexical et conceptuel de la langue roumaine pour ce qui est du domaine architectural et combler ce manque à l'aide des termes empruntés notamment du français. Et, même si cette section appelée *Dictionnaire* n'est signalée que de façon irrégulière dans le périodique, le fait d'avoir servi de chantier terminologique pour une langue de spécialité au sein d'une langue générale encore en formation (qu'était le roumain à cette époque-là) est tout à fait remarquable.

Les auteurs de ce chapitre voient dans *Anale* un recueil de textes « des plus éclectiques, véritable patchwork » (109) et un discours architectural caractérisé par « mixité linguistique » et « hybridité culturelle » (110). Ils remarquent aussi un phénomène d'hésitation entre plusieurs formes d'un vocable (par exemple, pour rendre le terme français « façade », on hésitait entre

« *faciadă* », « *fasadă* » et « *faşadă* », le terme actuel ; par ailleurs, plusieurs formes de pluriel cohabitaient : « édifices » devient en roumain tantôt « *edificii* », tantôt « *edificiuri* »), voire entre plusieurs synonymes, mais également l'emprunt éphémère ou le report, le calque, les périphrases et les parenthèses explicatives. Parfois, les tâtonnements mènent à des solutions durables, où l'on retrouve les termes actuels (y compris le mots-clef « *arhitectură* » [architecture], qui à l'époque étaient un néologisme). On apprend, entre autres, les fluctuations du terme « architecte » qui a connu des formes plus anciennes comme « *architecton* », « *architector* », d'origine grecque, ou « *maimar* », « *maimarbaşa* » (au sens de premier architecte), d'origine turque, avant de se stabiliser à « *arhitect* » (111). Mais, en dépit de ces oscillations sans doute explicables de la part des architectes devenus traducteurs *ad hoc*, la revue *Anale* propose un projet unique de construction d'une langue (de spécialité) « précise et nuancée » (115).

Isabelle Gournay introduit une autre figure, celle d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879), le premier architecte français dont les livres sont amplement traduits en anglais du vivant de l'auteur. Un détail qui ne passe pas inaperçu : « Aux États-Unis, le *Dictionnaire* s'apparente au monstre du Loch Ness. Il fait surface de temps à autre, se dévoilant à peine (un article court publié par une revue) ou un peu plus (un article plus long, imprimé sous forme de livre. Nathan Ricker (1843-1924), le fondateur de la seconde école d'architecture aux États-Unis, à l'Université d'Illinois, le fait émerger, mais subrepticement, en le traduisant dans sa totalité sous la forme d'un texte dactylographié, sans illustrations, qu'il soumet en 1919 pour l'obtention d'un doctorat. » (126)

Christoph Schnoor parle d'*Une traduction aux multiples strates linguistiques et culturelles* avec un éclairage particulier sur le concept de « *Raum* » dans *La construction des villes* de Le Corbusier. En fait, au moment où il s'est lancé dans la rédaction de ce traité d'urbanisme, une discipline en pleine gestation à cette heure-là (1910-1911), Charles-Édouard Jeanneret n'avait pas encore pris le pseudonyme de Le Corbusier. L'article met en évidence l'enthousiasme de Jeanneret pour cette notion qu'il défend, « en l'opposant à la tendance qu'avaient les architectes du XIX<sup>e</sup> siècle de tracer des places plus vastes et plus ouvertes » (139), et qu'il traduit tantôt par « volume », tantôt par « chambre » et moins souvent « espace » ou encore « corporalité », surtout dans la version française qu'il donne à l'ouvrage de Hermann Muthesius, *Das englische Haus*. À en juger par les citations de cette version, fournies par Christoph Schnoor (« Le jardin ordonné est pour la maison, esthétiquement parlant, la base sur laquelle elle carre, comme la statue sur son socle. », ou « ...il faut créer des volumes dans lesquels on se trouve dedans et non pas situé en hors de soi. », 140), Jeanneret voyait dans *Raum* « quelque chose d'à la fois tangible et intangible » (142).

Si la première partie du volume accorde une place prépondérante aux architectes en tant qu'auteurs ou traducteurs des livres d'architecture et au travail de traduction, la deuxième, *La traduction comme pratique créative*, dirige

l'attention aussi vers d'autres agents, tels l'éditeur, l'imprimeur, le dessinateur, même le graveur de reproduction etc.

Dans « *Tironibus pro exemplo* » : *Henry Aldrich's Elementa Architecturae and Architectural Education at Oxford*, Eleonora Pistis fait l'éloge d'un ouvrage à but ouvertement didactique, *Elementa Architecturae*, écrit par un des membres les plus éminents de l'Université d'Oxford, Henry Aldrich (1647-1710) qui, pour « traduire » dans un seul livre sa connaissance approfondie des livres en français, italien et anglais, a recouru au latin, une langue qu'il avait employée avec beaucoup de succès auparavant.

Fabio Colonnese évoque le fameux tombeau de Porsenna et propose le terme « translation-transcription » lorsqu'il parle des *Textual and Graphic Translations of Pliny's Labyrinthus Italicus*, tandis que Michaël Decrossas décrit l'évolution d'un ouvrage d'un simple recueil de planche au livre d'architectures commentée, en s'appuyant sur *Les œuvres d'architecture d'Anthoine le Pautre* (1621-1679).

Juliette Hernu-Bélaud aborde *l'Architecture pratique* (1691) de Pierre Bullet sous un angle un peu différent, celui du contexte éditorial et de la transmission intra-linguistique, l'ouvrage connaissant entre 1691 et 1838 vingt éditions successives, plus ou moins remaniées.

Robert Carvais (s')interroge *Comment traduire les Loix des Bâtimens après l'avènement du Code Civil ?* et arrive à la conclusion que « traduire c'est refondre et [...] mettre à jour », alors que Susanna Pasquali analyse le cas particulier de Francesco Milizia, le « traducteur traduit », à travers les *Vies d'architectes* entre Italie et France (1768-1781).

Linnéa Rollenhagen Tilly présente un ouvrage très populaire de Carl Wijnblad (1705-1768) qui a fait figure de pionnier dans le contexte suédois. Le fait que Wijnblad résume l'architecture de son temps par une série de stéréotypes inspirés de maisons effectivement construites mène, entre autres, l'auteure de l'article, à nommer ce manuel « une **traduction** rationalisée et résumée de l'art de bâtir » (228) (c'est nous qui soulignons).

L'article de Petra Brouwer démontre l'influence des livres français sur les manuels d'architecture néerlandais au XIX<sup>e</sup> siècle (*Appropriating New Standards. The Influence of French Books on the First Dutch Architectural Manuals in the Nineteenth Century*). Pour que la symétrie du volume soit parfaite, cette contribution est placée la troisième dans l'ordre inverse des articles de la deuxième partie du livre, tout comme l'article de Muguraş et Lucian Constantinescu, qui traite de l'influence des livres français et de la terminologie architecturale française sur les débuts de l'architecture (en tant que discipline académique, avec une langue précise) en Roumanie, est le troisième dans l'ordre inverse des articles de la première partie.

Quant aux derniers titres du volume, ils contiennent quelques mots-clefs en commun, à savoir « architecture », « japonaise » et « XIX<sup>e</sup> siècle ». Néanmoins, l'avant-dernier, signé par Jean-Sébastien Cluzel, offre une image

synthétique : d'une part des aspects linguistiques inhérents à la traduction (comme la traduction de la notion d'« architecture » par *kenchiku* appelant une dimension artistique et par *zōka* pour la dimension technologique) et d'autre part des aspects relatifs à l'adaptation iconographique. Le tout dernier, en échange, écrit par Masatsugu Nishida, s'occupe d'une situation ponctuelle, à savoir *L'édition japonaise du Vignole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*.

Le couronnement du livre se trouve dans sa *Postface*, sous-intitulée par Robert Carvais *L'architecture « traduite », entre fidélité et innovation ?* et il n'y a rien de rhétorique dans cette question. Ici, bon nombre de réflexions concernent la traduction et / ou la traductologie en général : « [T]out travail de traduction est le résultat d'une négociation – officielle, officieuse ou insinuée – entre plusieurs partenaires : l'auteur original ou ses ayants droits, le passeur, le public récepteur d'une culture différente et l'éditeur. » (271) ; « Toute la subtilité d'une mutation traductrice réside avant tout dans l'acceptation de la faculté créatrice du résultat obtenu. » (*idem*) ; « La traduction, selon William von Humboldt, se définit comme un « travail » et non comme une « œuvre » puisque ce n'est pas d'elle que procède l'innovation. Mais c'est inévitablement avec son aide que l'élan nouveau peut constituer les matériaux dont il a besoin. » (273) ; « La recherche des universaux reste au cœur de toute traduction. » (274). L'élargissement au livre d'architecture comporte, selon Carvais, des risques particuliers : « Le passage d'un livre d'architecture d'une langue dans une autre peut en raison des transformations opérées par les traductions déclencher une réception des plus chaotiques de l'œuvre originale. » (*idem*)

Ensuite, le préfacier identifie, tour à tour, avec beaucoup de discernement et dans un esprit analytique des plus incisifs, toute une série de classifications tripartites : les enjeux de la transposition d'un ouvrage d'architecture dans une langue étrangère (d'ordre intellectuel, technique ou politique) ; la typologie des livres d'architecture en traduction : la traduction savante, la traduction technique et la traduction politique ; en troisième lieu, trois types de modalités qui impactent différemment le résultat de l'acte de traduire : les méthodes primaire, adaptée ou altérante (un exemple illustrant le dernier type : « Dans la traduction anglaise du *Trattato Dell'Arte delle Pittura Scultura et Architettura* de Giovanni Paolo Lomazzo (Milan, 1584) par Richard Haydocke en 1598, est précisée la finalité du traducteur en vue de diffuser le traité plus largement aux ignorants sans vouloir pour autant offenser les savants. ») (281)

À la fin de ce livre enrichissant, nous restons sous l'impression d'un espace d'échanges bien constructifs qui dépassent l'idée d'instantané et re-définissent l'hétérotopie foucauldienne, mais aussi d'un carrefour, dans les deux sens du terme : de croisements de voies (ici, domaines) et de rencontre des spécialistes. Le grand nombre d'illustrations (pages de titres, esquisses etc.) soutient à merveille le côté textuel et renforce l'idée de valorisation de l'espace, selon un principe d'équilibre qui n'est pas loin de celui de la ténacité.

**Bibliographie :**

- Carvais, Robert ; Nègre, Valérie ; Cluzel, Jean-Sébastien ; Hurnu-Bélaud, Juliette (dir.) (2015) : *Traduire l'architecture. Texte et image : un passage vers la création ?* Éditions A. et J. Picard, Paris.
- Foucault, Michel (1984) : « Dits et écrits. Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre, pp. 46-49.
- Kanekar, Aarati (2015) : *Architecture's Pretexts : Spaces of Translation*. Routledge, New York.
- Norberg-Schulz, Christian (1980) : *Genius Loci. Towards a Phenomenology of Architecture*. Rizzoli, New York.
- Soja, Edward William (2000) : *Postmetropolis: Critical Studies of Cities and Regions*. Basil Blackwell, Oxford.

**Note :** Contribution réalisée dans le cadre du programme CNCS PN-II-ID-PCE-2011-3-0812 (Projet de recherche exploratoire) *Traduction culturelle et littérature / littératures francophones : histoire, réception et critique des traductions*, Contrat 133/2011.